



Comité consultatif en matière d'urbanisme d'Edmundston
Procès-verbal de la réunion 2015-01 du mercredi 14 janvier 2015
Objectif : Révision de la politique administrative

Membres présents :

Guy Voyer	Michaël Dubé	Réginald Albert
Marise Levesque	Normand Lang	
Louis Ruest	Daniel LeBlanc	

Personnel présent :

Chantal Dubé	Pascal Hudon
--------------	--------------

La rencontre se déroule de 19 h à 20 h 13 sous la présidence de M. Michaël Dubé.

1. Mot de bienvenue

M. Michaël Dubé ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue et bonne année à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

CCU-2015-001 Il est proposé par Daniel LeBlanc, appuyé de Normand Lang, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. **ADOPTÉ**

3. Adoption du procès-verbal / réunion 2014-01

CCU-2015-002 Des corrections dans les noms sont apportées. Il est proposé par Normand Lang, appuyé de Réginald Albert, que le procès-verbal de la réunion 2014-01 soit adopté avec les modifications apportées. **ADOPTÉ**

4. Élection d'un vice-président

CCU-2015-003 M. Michaël Dubé demande aux membres s'il y a des volontaires ou des nominations. Il est proposé par Daniel LeBlanc, appuyé de Guy Voyer, que Marise Levesque soit nommée vice-présidente. Il n'y a pas d'autre nomination. Madame Levesque accepte. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

5. Mandats

À titre d'information, la résolution du conseil municipal nommant les membres du CCU et leur mandat est partagée.

6. Présentation de la politique administrative

M. Pascal Hudon fait la lecture de la politique administrative et les membres apportent leurs suggestions de changements.

7. Commentaires sur la Politique administrative (tour de table)

Les membres ont donné leurs commentaires en faisant la lecture au point 6.

8. Adoption de la politique administrative

CCU-2015-004 Il est proposé par Marise Levesque, appuyée de Louis Ruest, que les changements suivants soient proposés au conseil municipal.

1 abstention
ADOPTÉ

Point	Modification côté francophone	Modification côté anglophone
2.	Ajouter : Personnel désigne les employés du service de Développement de la municipalité d'Edmundston	Ajouter : Employees (or staff) means the employees of the Development Department of Edmundston
3. b)	Remplacer par : les membres du Comité provenant du conseil municipal ou des employés municipaux ne peuvent composer la majorité du comité	
5.	Remplacer le titre pour : Élection du président et du vice-président	Remplacer le titre pour : Election of Chair and Vice-Chair
6. 1)	Modifier : Les réunions mensuelles du Comité se tiendront le troisième mercredi de chaque mois	Modifier : Monthly meetings of the Committee shall be held on the third Wednesday of each month.
6. 2)	Modifier : ..., une réunion supplémentaire pourra avoir lieu le quatrième mercredi de n'importe quel mois.	Modifier : ...necessitates the scheduling of an additional meeting, the Committee shall also meet on the fourth Wednesday of any month.
7.	Remplacer le mot extraordinaire par : exceptionnelle	
7. 2)		Ajouter : The Secretary shall call a special meeting when a written request is made by a majority of the members of the Committee.
8. 2)	Modifier : Les demandes doivent parvenir signées et payées au secrétaire du Comité au plus tard le premier jour du mois...	
11. 3)	Modifier : Un point peut être ajouté à l'ordre du jour par le secrétaire si le vote majoritaire des membres présents est adopté à cet effet.	Modifier : An item not on the agenda may be added by the secretary, if supported by a majority vote of the officers present.
11. 5)	Ajouter : ... en identifiant le demandeur, l'adresse et le numéro d'identification (NID) de la propriété de la demande.	Ajouter : ... by identifying the name of the applicant, the address, and the property identification number (PID) of the subject property.
11. 11)	Modifier : Sous réserve de l'article 15 , tous les membres votent sur une résolution.	Modifier : Subject to section 15 , all members shall vote.

9. Divulgence d'intérêts

M. Pascal Hudon explique aux membres qu'ils n'ont pas à remplir le formulaire « Divulgence d'intérêts ». Par contre, lorsqu'ils recevront l'ordre du jour des réunions, ils seront responsables d'évaluer les articles et de signaler tout conflit d'intérêts en remplissant le formulaire « Conflit d'intérêts, réels et/ou apparents » et le remettant au début de la réunion.

10. Confidentialité

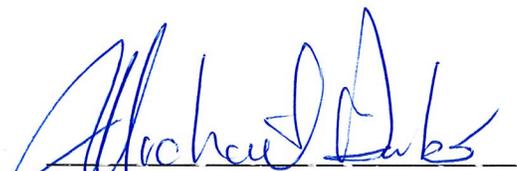
M. Pascal Hudon explique aux membres qu'ils n'ont pas à remplir de formulaire de confidentialité. Comme la Loi ne permet pas les discussions avant les rencontres et que toutes les délibérations sont publiques, ceci alourdirait seulement les procédures.

11. Prochaine réunion.

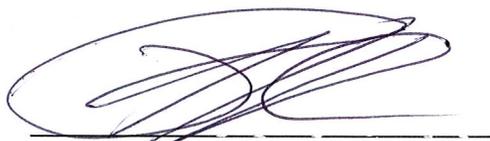
La prochaine réunion se tiendra le 25 février 2015.

12. Ajournement

La clôture de la rencontre est proposée par Daniel LeBlanc à 20 h 13.



Michaël Dubé
Président



Pascal Hudon
Secrétaire du Comité